



Le confort repensé

Certificat de garantie

sur

Radiateurs hydronique et vapeur

-débutant à la date de réception des appareils-

ECORAD inc. Garantit son service de restauration des radiateurs contre vice de main d'œuvre résultant directement de la restauration, pour une période de 1 an sous usage et entretien normal ainsi qu'avec la finition d'origine. La responsabilité du fabricant est limitée à la réparation. La garantie ne comprend d'aucune façon le coût de branchement, de pose, de transport et le fabricant n'assumera aucune responsabilité pour toutes dépenses encourues, directes ou indirectes, associées à l'installation, à l'enlèvement ou la réinstallation de tout produit défectueux.

Un appel de service doit être fait au 1-855-632-6723 et le numéro de tag du radiateur défectueux doit être fourni.

© 2018 Ecorad inc